Au Maghreb, l'UE aide à refouler les migrants dans le désert

Des migrants en provenance de pays subsahariens, abandonnés par les autorités tunisiennes dans le désert, non loin de la frontière libyenne, le 16 juillet 2023. MAHMUD TURKIA/AFP

Nissim Gasteli, Maud Jullien, Andrei Popoviciu et Tomas Statius (Lighthouse Reports)

Selon une enquête menée par « Le Monde », le site d'investigation Lighthouse Reports et sept médias internationaux, des exilés en route vers l'Europe sont arrêtés par centaines et éloignés vers des zones isolées au Maroc, en Tunisie et en Mauritanie, au prix de violations des droits humains, et avec des moyens alloués par les Vingt-Sept

TUNIS - *correspondant*

A Rabat, au Maroc, Lamine (toutes les personnes citées par un prénom ont requis l'anonymat), un jeune Guinéen, a été arrêté six fois par la police, en 2023, avant d'être renvoyé sans ménagement à l'autre bout du pays. En Mauritanie, Bella et Idiatou, également guinéennes, ont été abandonnées en plein désert après avoir été interpellées, puis incarcérées. Leur crime ? Avoir pris la mer pour tenter de rejoindre l'Espagne. En Tunisie, François, un Camerounais, s'est orienté comme il a pu après que les forces de sécurité l'ont lâché, au beau milieu des montagnes, près de la frontière avec l'Algérie. C'était la troisième fois qu'il était déporté en l'espace de quelques mois.

Ces trois récits de personnes migrantes se ressemblent. Ils se déroulent pourtant dans trois Etats différents du nord de l'Afrique. Trois pays distincts qui ont en commun d'être les étapes ultimes des principales routes migratoires vers l'Europe : celle de la Méditerranée centrale, qui relie les côtes tunisiennes à l'île italienne de Lampedusa ; celle de la Méditerranée occidentale, qui part du Maghreb vers l'Espagne ou encore la route dite « Atlantique », qui quitte les rivages du Sénégal et du Sahara occidental pour rejoindre les îles Canaries.

Pour cette raison, le Maroc, la Tunisie et la Mauritanie ont aussi en commun de faire l'objet de nombreuses attentions de l'Union européenne (UE) dans la mise en place de sa politique de lutte contre l'immigration irrégulière. Alors que la question migratoire crispe les opinions publiques et divise les Etats membres sur fond de montée de l'extrême droite dans de nombreux pays, l'Europe mobilise d'importants moyens pour éviter que les Subsahariens candidats à l'exil ne parviennent jusqu'à la mer. Au risque que l'aide apportée aux gouvernements du Maghreb participe à des violations répétées des droits humains.

Depuis 2015, les trois Etats ont perçu plus de 400 millions d'euros pour la gestion de leurs frontières, rien que par l'entremise du fonds fiduciaire d'urgence (FFU), lancé par l'Union européenne lors du sommet sur la migration de La Valette, capitale de Malte. Une somme à laquelle s'ajoutent des aides accordées directement par certains Etats membres ou relevant d'autres programmes.

En juillet 2023, l'UE a encore signé un accord avec la Tunisie, qui inclut une aide de 105 millions d'euros pour lutter contre l'immigration irrégulière. Peu de temps avant, le 19 juin, le ministre de l'intérieur français, Gérald Darmanin, en déplacement à Tunis, s'était engagé à verser plus de 25 millions d'euros à Tunis pour renforcer le contrôle migratoire. Plus récemment, le 8 février, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, annonçait de Nouakchott la signature d'un soutien financier pour 210 millions d'euros à destination de la Mauritanie, dont une partie serait allouée à la *« gestion des migrations »*.

A travers quelles pratiques ? Au terme de près d'un an d'enquête, *Le Monde*, le média à but non lucratif *Lighthouse Reports* et sept médias internationaux partenaires ont pu documenter pour la première fois le recours à des arrestations massives et à des expulsions collectives dans ces trois Etats.

Au moins 29 morts depuis 2023

Au Maroc, en 2023, près de 59 000 migrants auraient été interpellés sur le territoire par les forces de sécurité, d'après un décompte officiel. Une partie d'entre eux ont été déportés vers le sud et vers l'intérieur du pays comme à Agadir, Khouribga, Errachidia, Béni Mellal. En Mauritanie, plusieurs bus rejoignent chaque semaine les étendues arides de la frontière avec le Mali et y abandonnent des groupes de migrants sans ressources. En Tunisie, ce sont onze renvois collectifs vers les frontières libyenne et algérienne, organisés par les forces de sécurité entre juillet 2023 et mai 2024, que nous avons pu documenter grâce à des témoignages, des enregistrements audio et vidéo. Une pratique aux conséquences dramatiques : au moins 29 personnes auraient péri dans le désert libyen, selon un rapport de la mission d'appui des Nations unies en Libye, paru en avril.

Interrogé sur le cas tunisien, en marge du discours sur l'état de l'Union devant le Parlement européen, le 15 septembre, le vice-président de la Commission européenne, le Grec Margaritis Schinas, assurait : *«* [Ces pratiques] *ne se déroulent pas sous notre surveillance, et ne font pas partie de nos accords. L'argent européen ne finance pas ce genre de tactiques. »* Notre enquête démontre le contraire. En Tunisie, des pick-up Nissan utilisés par la police pour arrêter les migrants correspondent à des modèles livrés par l'Italie et l'Allemagne entre 2017 et 2023. Au Maroc, les forces auxiliaires de sécurité, à l'origine de nombreuses arrestations, reçoivent une partie de l'enveloppe de 65 millions d'euros alloués par l'UE au royaume chérifien, entre 2017 et 2024, pour le contrôle de la frontière. En Mauritanie, les Vingt-Sept financent, dans les deux principales villes du pays et pour une enveloppe de 500 000 euros, la reconstruction de deux centres de rétention. Ceux-là mêmes où des migrants sont enfermés avant d'être envoyés dans le désert, acheminés dans des pick-up Toyota Hilux en tout point similaires à ceux livrés par l'Espagne en 2019. Des exemples, parmi d'autres, qui démontrent que ces opérations, contraires à la Convention européenne des droits de l'homme, bénéficient du soutien financier de l'UE et de ses Etats membres.

Lamine, 25 ans, connaît les rues de Rabat comme sa poche. Le jeune homme, natif de Conakry, est arrivé au Maroc en 2017 *« pour suivre une formation »* de cuisine, relate-t-il lorsque nous le rencontrons, en octobre 2023, dans le quartier de Takaddoum, devenu le lieu de passage ou d'installation des migrants. Le jeune homme est enregistré auprès du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) comme demandeur d'asile, ce qui est censé le protéger d'une expulsion.

Au fil des années, Lamine s'est habitué aux *« rafles »* quotidiennes par les forces auxiliaires de sécurité marocaines visant des migrants comme lui. A Takaddoum, nombreux sont ceux qui assurent avoir été témoins de l'une de ces arrestations de ressortissants subsahariens. *« Tous les Blacks savent que s'ils sortent entre 10 et 20 heures, ils risquent de se faire embarquer »*, ajoute Mafa Camara, président de l'Association d'appuis aux migrants mineurs non accompagnés. Une affirmation *« sans fondement »*, selon le ministère de l'intérieur marocain. Sollicité, le HCR confirme qu'*« il arrive parfois que les réfugiés et les demandeurs d'asile soient arrêtés »*.

La suite est également connue : les personnes sont amenées dans des bâtiments administratifs faisant office de centres de rétention, avant d'être transférées dans un commissariat de la ville où des bus viennent les récupérer. Elles sont alors déportées, le plus souvent dans des zones reculées ou désertiques. Ce harcèlement serait un des maillons essentiels de la stratégie du royaume pour lutter contre l'immigration irrégulière. *« Le but est bien sûr de rendre la vie des migrants difficile,* soutient un consultant requérant l'anonymat. *Si l'on vous emmène dans le Sahara deux fois, la troisième, vous voulez rentrer chez vous. »* L'homme, qui a participé au Maroc à plusieurs projets de développement financés par l'UE, soutient que les autorités marocaines agissent de la sorte pour justifier les nombreux financements européens qu'elles reçoivent, dont 234 millions d'euros uniquement du FFU. *« La relocalisation des migrants vers d'autres villes est prévue par la législation nationale. Elle permet de les soustraire aux réseaux de trafic et aux zones dangereuses »*, oppose, de son côté, le ministère de l'intérieur marocain.

Début 2023, Rabat soutenait avoir empêché plus de 75 000 départs vers l'Europe, dont 59 000 sur son territoire et 16 000 en mer. En 2023, Lamine, lui, a été arrêté à six reprises avant d'être envoyé à l'autre bout du pays.

Pendant plusieurs jours, nous avons suivi et filmé les minivans des forces auxiliaires qui sillonnent les rues de Rabat. Des témoignages, des vidéos et des enregistrements audio réunis par ailleurs attestent de l'ampleur du phénomène de harcèlement des migrants de Tanger à Fès, de Nador à Laayoune.

Au cours de notre enquête, nous avons pu identifier deux types de véhicules utilisés pour ces opérations, achetés grâce à des financements européens. Comme ces utilitaires Fiat Doblo, visibles sur une vidéo d'arrestation de migrants, diffusée en mai 2021 à la télévision marocaine, identiques à ceux d'un lot acheté à partir de 2019 grâce au FFU. Ou ces 4 × 4 Toyota Land Cruiser, utilisés lors d'arrestations dont les images ont été diffusées sur les réseaux sociaux, et qui correspondent aux modèles achetés par l'Espagne, puis par l'Europe dans le cadre du FFU. Lors de ces arrestations collectives, le mode opératoire est toujours identique : deux minivans blancs stationnent dans un quartier fréquenté par des migrants, tandis que plusieurs agents en civil se mêlent à la foule. Ils contrôlent, puis appréhendent les migrants, avant de les faire monter dans les véhicules. Une vingtaine de personnes, que nous avons interrogées, assurent avoir été témoins ou victimes de violences policières lors de ces arrestations.

Le 19 octobre 2023, à l'occasion d'une opération que nous avons documentée, un bus des forces auxiliaires a pris la direction de Khouribga, une bourgade à 200 kilomètres au sud de Rabat. En pleine nuit, les officiers ont déposé une dizaine de jeunes hommes à l'entrée de la petite ville. Ces derniers ont ensuite marché vers la gare routière, avant de rejoindre un petit groupe de migrants, eux-mêmes déportés quelques jours plus tôt. Parmi eux, Aliou, un Guinéen de 27 ans, affirme avoir été déplacé de la sorte *« près de 60 fois »* depuis son arrivée au Maroc, en 2020.

C'est une valse incessante qui se joue ce 25 janvier, en fin de matinée, devant le commissariat du quartier de Ksar, à Nouakchott. Des véhicules vont et viennent. A l'intérieur de l'un d'eux – un minibus blanc –, une dizaine de migrants, le visage hagard. A l'arrière d'un camion de chantier bleu, une cinquantaine d'exilés se cramponnent pour ne pas basculer par-dessus bord. Tous ont été arrêtés par la police mauritanienne. Chaque jour, ils sont des centaines à découvrir l'intérieur décrépi de ces petits baraquements ocre. Cette étape ne dure que quelques jours au plus. *« Il y a plusieurs bus par semaine qui partent vers le Mali »*, confirme un visiteur du commissariat faisant office de centre de rétention.

Emmenés vers le Mali

Certains migrants ont été appréhendés dans les rues de Nouakchott. *« Le bus des policiers se promène dans les quartiers où vivent les migrants, comme le Cinquième* [un quartier à l'ouest de Nouakchott], témoigne Sady, un Malien arrivé en Mauritanie en 2019. *Les policiers entrent dans les boutiques. Ils demandent aux gens : « Tu es étranger ? » Puis ils les emmènent. A chaque fois, j'ai vu des gens se faire frapper, maltraiter. On vit avec la crainte de ces refoulements. » « Les éventuelles interpellations concernant les étrangers en situation irrégulière se font conformément aux conventions, lois et règlements en vigueur, sans arbitraire ni ciblage de zones ou de quartiers spécifiques »*, assure le porte-parole du gouvernement mauritanien, Nani Ould Chrougha.

Bella et Idiatou ont, quant à elles, été interceptées en mer par des gardes-côtes, lors d'une tentative de traversée en direction des îles Canaries, confettis d'îles espagnoles à plusieurs centaines de kilomètres des côtes africaines. Le traitement qui leur a été réservé est le même que pour les autres migrants, alors qu'elles bénéficiaient d'un titre de séjour mauritanien : une expulsion manu militari vers les frontières sud du pays. *« Des expulsions vers le Sénégal et le Mali, sur des bases raciales, ont eu lieu entre 1989 et 1991,* souligne Hassan Ould Moctar, spécialiste des questions migratoires. *Mais les demandes répétées de l'Union européenne en matière migratoire ont réactivé cette dynamique »*, dit-il.

Pour Bella et Idiatou comme pour Sady la destination finale est Gogui, à la frontière malienne, une zone désertique à plus de 1 000 kilomètres de Nouakchott. *« Ils nous ont jetés hors du bus, puis ils nous ont poussés vers la frontière. Ils nous ont chassés comme des animaux et ils sont partis »*, raconte, révoltée, Idiatou, quand nous la rencontrons au Sénégal, où elle a trouvé refuge.

Ce récit, neuf migrants au total l'ont confié au *Monde*. Sady, qui vivait à Nouakchott grâce à des petits boulots, a été repoussé deux fois. Selon un document interne du HCR, que *Le Monde* a consulté, plus de 300 personnes dénombrées par le Haut-Commissariat ont fait l'objet du même traitement en 2023. La majorité d'entre elles assurent avoir été victimes de violations des droits humains. Sollicité, un porte-parole du HCR confirme avoir *« reçu des rapports faisant état de cas de refoulement vers le Mali »* et *« plaider auprès des autorités mauritaniennes pour mettre fin à de telles pratiques »*. *« Les migrants en situation irrégulière sont reconduits*

aux postes-frontières officiels de leur pays de provenance », se défend le porte-parole du gouvernement mauritanien, selon lequel le procédé est conforme à la loi et réalisé en assurant une *« prise en charge totale – nourriture, soins de santé, transport ».*

La Mauritanie est depuis quinze ans l'un des verrous des routes migratoires qui mènent en Espagne. D'après notre décompte, sans inclure l'argent promis début 2024, plus de 80 millions d'euros ont été investis par l'UE dans le pays depuis 2015, destinés surtout au renforcement des frontières, à la formation des effectifs de police ou encore à l'achat de véhicules.

Les groupes d'action rapide-surveillance et intervention (GAR-SI), des unités d'élite financées par l'UE dans plusieurs pays du Sahel à travers le FFU, ont également fait partie du dispositif. En 2019, ils ont ainsi livré à la police mauritanienne 79 personnes appréhendées sur le territoire, d'après un document interne de l'UE. Un rapport non public de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), daté de février 2022, mentionne qu'une bonne partie de leurs effectifs – plus de 200 hommes – a été déployée à Gogui pour des missions de *« surveillance frontalière ».*

En outre, plusieurs véhicules utilisés pour assurer les expulsions de Nouakchott vers le sud du pays correspondent à des modèles livrés par des Etats membres. Comme ces pick-up Toyota Hilux fournis par l'Espagne, *« pour la surveillance du territoire ou la lutte contre l'immigration irrégulière »*. Depuis 2006 et en vertu d'un accord bilatéral de réadmission de migrants entre les deux pays, une cinquantaine de policiers espagnols sont déployés en permanence à Nouakchott et à Nouadhibou, les deux principales villes du pays. Des moyens techniques, dont des bateaux, sont également mis à disposition.

En 2023, près de 3 700 interceptions en mer ont ainsi été réalisées par des patrouilles conjointes, d'après un décompte du ministère de l'intérieur espagnol, consulté par *Le Monde*. Plusieurs sources policières et un visiteur des centres de rétention mauritaniens attestent de la présence fréquente de policiers ibériques à l'intérieur. Bella et Idiatou assurent avoir été prises en photo par ces derniers au commissariat de Nouakchott. Interrogée sur ce point, l'agence espagnole Fiiapp, principal opérateur de ces projets de coopération policière, a nié la présence d'agents dans le centre de rétention. Les autorités mauritaniennes, quant à elles, ont confirmé l'existence d'*« échange d'informations dans le domaine de la lutte contre l'immigration clandestine »*, mais *« dans le respect de la vie privée des personnes et de la protection de leurs données personnelles ».*

En Tunisie, « torture, travail forcé… »

Selon un autre document du HCR, daté de janvier 2023, des migrants rapportent que les Espagnols ont participé aux raids les visant. *« Parfois, ils essayaient même d'expulser des gens qu'on avait identifiés comme réfugiés »*, se souvient un salarié de l'agence, que nous avons consulté . *« Notre équipe de policiers sur le terrain n'est pas au courant de telles pratiques »*, assure-t-on à la Fiiapp. Quand le ministère de l'intérieur espagnol se borne à répondre que ses effectifs travaillent *« dans le respect des droits de l'homme, et en accord avec la législation nationale et internationale ».*

Un matin de novembre 2023, dans la ville tunisienne de Sfax, Moussa, un demandeur d'asile camerounais de 39 ans, et son cousin sortent d'un bureau de poste lorsqu'ils sont interpellés par les autorités. En quelques heures, les deux hommes se retrouvent à la frontière libyenne, remis aux mains d'une milice, puis enfermés dans l'un des centres de détention pour migrants du pays. Pendant plusieurs mois, ils subissent des violences quotidiennes.

Selon la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), près de 9 000 personnes ont été *« interceptées »* depuis l'été 2023 par les autorités de Tripoli, à la frontière tunisienne. Dans une note interne que nous avons consultée par *Le Monde*, la Manul déplore des *« expulsions collectives »* et des *« retours forcés sans procédure »*, exposant les migrants à de *« graves violations et abus des droits humains, avec des cas confirmés d'exécution extrajudiciaire, de disparition, de traite, de torture, de mauvais traitement, d'extorsion et de travail forcé ».*

« Ils repartent d'où ils viennent, car ils causent des problèmes », justifie, sous le couvert de l'anonymat, un agent de la garde nationale. Sollicité, le ministère des affaires étrangères tunisien réfute les accusations d'*« expulsion de migrants d'origine subsaharienne vers des zones désertiques »*, les qualifiant d'*« allégations tendancieuses ».*

Dès le 7 juillet 2023, Frontex, l'agence européenne de garde-frontières, est pourtant informée – selon un rapport interne dont nous avons pris connaissance – de ces *« opérations »* consistant à *« conduire des groupes de ressortissants subsahariens jusqu'à la frontière* [de la Tunisie] *avec la Libye et l'Algérie, en vue de leur refoulement »*. Frontex ajoute que ces opérations sont surnommées sur les réseaux sociaux « ménage de blacks ». Une source européenne anonyme, au fait du dossier, veut croire qu'*« aucune ressource provenant de l'UE n'a*

contribué à ce processus [d'expulsion] », mais reconnaît toutefois qu'il est *« très difficile de tracer une limite, car* [l'UE soutient] *les forces de sécurité ».*

« Gestion des frontières »

Depuis une dizaine d'années, de fait, l'UE participe au renforcement de l'appareil sécuritaire tunisien, d'abord à des fins de lutte contre le terrorisme, puis contre l'immigration irrégulière. Jusqu'en 2023, elle a investi plus de 144 millions d'euros dans la *« gestion des frontières »*, auxquels s'ajoutent les aides directes des Etats membres, permettant l'achat d'équipements comme des navires, des caméras thermiques, des radars de navigation… Près de 3 400 agents de la garde nationale tunisienne ont par ailleurs reçu des formations de la part de la police fédérale allemande entre 2015 et août 2023 ; et deux centres d'entraînement ont été financés par l'Autriche, le Danemark et les Pays-Bas, à hauteur de 8,5 millions d'euros.

L'enquête du *Monde* et de ses partenaires montre que certaines de ces ressources ont directement été utilisées lors d'expulsions. Ainsi, Moussa a formellement identifié l'un des véhicules dans lequel il a été déporté vers la Libye : un pick-up Navara N-Connecta blanc du constructeur Nissan – modèle analogue aux 100 véhicules offerts à la Tunisie par l'Italie, en 2022 pour *« lutter contre l'immigration irrégulière et la criminalité organisée ».*

En 2017, le gouvernement allemand avait, lui aussi, offert à la Tunisie 37 Nissan Navara, en plus d'autres équipements, dans le cadre d'une aide à la *« sécurisation des frontières »*. Deux vidéos publiées sur les réseaux sociaux, et que nous avons vérifiées, montrent également l'implication des mêmes véhicules dans les opérations d'arrestation et d'expulsion menées par les autorités tunisiennes dans la ville de Sfax. Contacté, le ministère de l'intérieur allemand s'est dit attaché *« à ce que les équipements remis dans le cadre de la coopération bilatérale soient utilisés exclusivement aux fins prévues »*, tout en estimant que les véhicules décrits par notre enquête sont *« très répandus en Afrique »*. Les autorités italiennes n'ont pas répondu à nos sollicitations.

Attribution opaque des fonds de l'UE

En dépit de la situation, largement relayée par la presse, de centaines de migrants repoussés dans les zones frontalières du pays, l'UE a signé, le 16 juillet 2023, un mémorandum d'entente avec la Tunisie, devenue le premier point de départ des migrants vers le continent. Un accord érigé en *« modèle »* par Mme von der Leyen. La médiatrice européenne, Emily O'Reilly, a toutefois ouvert une enquête sur ce mémorandum : *« Le financement de l'UE* (…) *ne doit pas soutenir les actions ou mesures susceptibles d'entraîner des violations des droits de l'homme dans les pays partenaires »*, a rappelé Mme O'Reilly à Mme von der Leyen, dans une lettre rendue publique le 13 septembre 2023.

« Les Etats européens ne veulent pas avoir les mains sales. Ils sous-traitent donc à des Etats tiers des violations des droits de l'homme, estime, pour sa part, Marie-Laure Basilien-Gainche, professeure de droit public à l'université Jean-Moulin-Lyon-III. *Mais, du point de vue du droit, ils pourraient être tenus pour responsables. »* La Commission européenne nous informe par la voix d'un porte-parole que *« l'UE attend de ses partenaires qu'ils remplissent leurs obligations internationales, y compris le droit au non-refoulement »* et que *« tous les contrats de l'UE contiennent des clauses relatives aux droits de l'homme permettant à la Commission d'ajuster leur mise en œuvre si nécessaire ».*

Or, des documents que nous nous sommes procurés attestent de la connaissance que les instances de l'UE ont de ces arrestations et de ces déportations collectives. Une décision de la Commission européenne, de décembre 2019, à propos des financements de l'UE au Maroc, fait par exemple référence à une *« vaste campagne de répression »* contre des migrants subsahariens, se traduisant par des arrestations et des expulsions *« illégales »* dans des zones reculées. Dans un rapport finalisé en 2019, la Cour des comptes européenne s'inquiétait, déjà, de l'opacité avec laquelle les fonds attribués par les Vingt-Sept aux autorités marocaines étaient utilisés, ainsi que du manque de *« procédures de contrôle ».*

En Mauritanie, plusieurs officiels du HCR, de l'OIM ou des forces de police espagnoles confient avoir connaissance de la pratique d'expulsion en plein désert. Des éléments repris dans un rapport et une recommandation du Parlement européen datés de novembre 2023 et janvier 2024.

Alors que le déploiement de Frontex en Mauritanie est en cours de discussion, l'agence rappelait, en 2018, dans un guide de formation à l'analyse de risques, destiné aux Etats africains partenaires dans la lutte contre l'immigration irrégulière, que la *« charte africaine des droits de l'homme et des peuples interdit les arrestations ou détentions arbitraires ».* En dépit de cette attention, Frontex a ouvert une cellule de partage de renseignement à Nouakchott, dès l'automne 2022, et procédé à la formation de plusieurs policiers. Parmi eux se trouvent

plusieurs agents en poste au centre de rétention de Nouakchott. Celui-là même par lequel transitent chaque jour des migrants victimes de déportation collective.

Ont aussi contribué à cette enquête pour Lighthouse Reports : May Bulman, Monica C. Camacho et Eman El-Sherbiny.